

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° VI-3  24SGADL0114</b>

**SEANCE DU  
27 JUIN 2024**

<b>Nombre de conseillers en exercice :</b> 71
<b>Nombre de conseillers présents :</b> 54
<b>Date de convocation :</b> 21 juin 2024
<b>Date d'affichage :</b> 28 juin 2024

<b>OBJET :</b> <b>Préservation des espaces naturels - Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne - Attribution de la participation communautaire 2024 - Autorisation de signature de la convention d'objectifs 2024</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 68</b>
<b>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</b>
<b>Nombre de Conseillers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 14</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 3</b></li> </ul>

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 27 juin à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Noël VALETTE

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
Mme Amélie GHULAM NABI  
M. Frédéric MARASCIA  
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)  
M. DE ABREU (pouvoir à Mme Monique LODDO)  
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)  
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christiane MATHOS)  
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)  
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. GOMET (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)  
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)  
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jérémy PINTO)  
Mme PERRIN (pouvoir à M. Christophe DUMONT)  
Mme PICARD (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)  
M. PRIET (pouvoir à M. Abdoukader ATTEYE)  
Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Barbara SARANDAO



Le rapporteur expose :

« Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne (CENB), association déclarée, œuvre pour la préservation des milieux naturels depuis de nombreuses années.

La Communauté Urbaine Creusot Montceau a très tôt été sollicitée par le CENB pour une gestion de ses étangs-réservoirs, et de leurs zones humides associées, au bénéfice de la qualité de l'eau et de la conservation des milieux et des espèces qui les caractérisent ou les fréquentent.

Depuis 2009, la Communauté Urbaine a diversifié son action en faveur de la préservation et de la valorisation de la biodiversité de son territoire, en particulier en lien avec les ressources en eau :

- Acquisition foncière d'espaces naturels, notamment de zones humides,
- Mise en œuvre d'actions éducatives en direction des classes de primaire du territoire et organisation de nombreux temps de sensibilisation en matière de biodiversité,
- Soutien et contribution à divers projets et actions portés par d'autres acteurs du territoire.

Par ses actions, le CENB contribue ainsi à la satisfaction des enjeux et ambitions de la Communauté Urbaine en la matière de préservation et de valorisation de la biodiversité et de l'eau sur son territoire.

Par courrier en date du 26 février 2024, il a transmis sa demande de soutien financier, pour la réalisation du programme prévisionnel de l'exercice 2024 qui est le suivant :

- Zones humides du Haut Mesvrin : suivi du partenariat agricole et prospective de pâturage, mise en œuvre en régie de l'entretien du site de Fontaine Sainte (débroussaillage), finalisation du plan de gestion ;
- Etangs de St-Sernin, de la Noue et du Haut Rançon : accompagnement pour la gestion et le suivi écologique des abords, appui pour la définition et la prise en compte des modalités d'entretien de la végétation, suivi de l'évolution de la végétation par transect, appui pour les plans de gestion.

Au titre de ces actions, le CENB a sollicité de la Communauté Urbaine l'attribution d'une subvention d'un montant de 17.013,00€.

L'engagement financier de la Communauté se fait sous forme d'une subvention, formalisée dans une convention d'objectifs soumise à approbation du conseil communautaire.

Les modalités techniques et financières précitées sont formalisées dans la convention d'objectifs 2024 annexée.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver les termes de ce projet de convention, et d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- d'approuver les termes de la convention d'objectifs 2024 à intervenir entre la Communauté Urbaine et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention d'objectifs 2024 et d'en assurer la

bonne exécution ;

- d'autoriser le versement de la subvention d'un montant de 17.013,00€ au Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne ;
- d'imputer les dépenses sur la ligne correspondante du budget annexe eau prévue en section de fonctionnement.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 28 juin 2024  
et publié, affiché ou notifié le 28 juin 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,  
Jean-Marc FRIZOT

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le vice-président,  
Jean-Marc FRIZOT

